

8 - MARINE NATIONALE

A - ETAT-MAJOR

a)- INFANTERIE

Ens. de vaiss. 2° Cl. :

- **IKIA DIMI (Freddy)** EMMAR
- **AYA (Bruchirel Ferry)** EMMAR

B - 32^E GROUPEMENT NAVAL

a)- COMMISSARIAT

Ens. de vaiss. 2° Cl. **ATIPO IBARA (Blaise Junior)**
32^E GN

b)- INFANTERIE

Ens. de vaiss. 2° Cl. **ITOUA (François)** 32^E GNC - 31^E GROUPEMENT NAVAL

a)- INFANTERIE

Ens. de vaiss. 2° Cl. :

- **ATSOUA (Serge Victorien)** 31^E GN
- **IBARA (Arsène Cyriaque)** 31^E GN
- **MBAN (Octave)** 31^E GN
- **NIANGA DOUNA (Ghislain)** 31^E GN
- **OSSOA ONDONGO (Frandel)** 31^E GN
- **OYOMBO MALONGA (Vincent De Paul)** 31^E GN
- **PEMBELLO TCHICAYA (Gervais Prince)** 31^E GN

D - BATAILLON

a)- INFANTERIE

Ens de vaiss. 2° Cl **PEA (Nenette Etiennette)** 324 BFM

Le chef d'état-major général des forces armées congolaises est chargé de l'application du présent arrêté.

INSCRIPTION ET NOMINATION

Décret n° 2025-86 du 31 mars 2025.Sont inscrits au tableau d'avancement des officiers des forces armées congolaises et nommés à titre définitif pour compter du 1^{er} janvier 2025 (1^{er} trimestre 2025).

AVANCEMENT ECOLE

Pour le grade de Sous-Lieutenant

ARMEE DE TERRE

INFANTERIE

Sergents :

- **MOUDILA TSONY (Précieux Jospin)** CS/DGRH
- **BOBBOH PEYI (Just Perrin)** CS/DGRH

Le Premier ministre, chef du Gouvernement, le ministre de la défense nationale et le ministre des finances, du budget et du portefeuille public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret.

**MINISTERE DE L'INTERIEUR
ET DE LA DECENTRALISATION***Actes en abrégé*

NOMINATION

Décret n° 2025-88 du 1^{er} avril 2025.M. **LOUZAYA MAMINGUI (Roger)** est nommé sous-préfet du district d'Oyo.

L'intéressé percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet à compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé.

Arrêté n° 336 du 1^{er} avril 2025. Sont nommés chefs de division à l'inspection générale de l'administration du territoire :INSPECTION ADMINISTRATIVE
ET DES PROCEDURES

- Chef de division du contrôle administratif : Mme **OKANDZA-SOUSSA (Arlette Gladis)**, attaché des services administratifs et financiers, catégorie I, échelle 2, 3^e échelon.
- Chef de division du contrôle des procédures : M. **MOUKOUYOU (Francis Olivier)**, attaché des services administratifs et financiers, catégorie I, échelle 2, 7^e échelon.

INSPECTION DES FINANCES
ET DU PATRIMOINE

- Chef de division du contrôle des finances : Mme **TSAMBA (Nelly Princina)**, attaché des services administratifs et financiers, catégorie I, échelle 2, 3^e échelon.
- Chef de division du contrôle du patrimoine : M. **BAKABADIO (Lézin Juste)**, administrateur des services administratifs et financiers, catégorie I, échelle 1, 8^e échelon.

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET FINANCIERES

- Chef de service du patrimoine : M. **PENDZAMOYE TSOMBO (Bien-aimé)**, catégorie I, échelle 2, 2^e échelon.
- Chef de service des archives et de la documentation : M. **GUEREZEBANGA (Destiné Cédric)**,

agent spécial principal, catégorie II, échelle 1, 5^e échelon.

Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet à compter de la date de prise de service des intéressés.

Arrêté n° 351 du 3 avril 2025.

Mme **ANGOONO MBELALOKI (Uguette)**, attachée des services administratifs et financiers, catégorie I, échelle 2, 2^e échelon, est nommée cheffe du secrétariat de direction avec rang de cheffe de service à l'inspection générale de l'administration du territoire.

L'intéressée percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressée.

Arrêté n° 352 du 3 avril 2025. Sont nommés chefs de bureau au secrétariat de direction de l'inspection générale de l'administration du territoire :

1- Bureau du courrier arrivée et départ : Mme **MVOUENZE KOUKISSA (Josia)**, secrétaire principale d'administration, catégorie II, échelle 1, 1^{er} échelon.

2- Bureau de la saisie et de la reprographie : M. **AFOMI (Elvis Presley)**, instituteur adjoint, catégorie II, échelle 1, 1^{er} échelon.

3- Bureau des relations publiques : Mme **OKIA ONKANINDZIAMI (Vevelle Mirley)**, agent spécial principal, catégorie II, échelle 1, 3^e échelon.

Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent arrêté prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressés.

Arrêté n° 363 du 3 avril 2025.

Sont nommés chefs de bureau au service des finances à la direction des affaires administratives et financières de l'inspection générale de l'administration du territoire :

1- Bureau des finances : M. **NGUILIBOUMA (Valence Narcisse)**, secrétaire principal d'administration, catégorie II, échelle 1, 7^e échelon ;

2- Bureau du matériel : M. **OKANDI (Tanguy)**, comptable principal, catégorie II, échelle, 10^e échelon.

Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressés.

Arrêté n° 364 du 3 avril 2025. Sont nommées cheffes des sections du contrôle de la réglementation à la division du contrôle des procédures et du contrôle du patrimoine des circonscriptions administratives territoriales et des collectivités locales à la division du contrôle du patrimoine de l'inspection générale de l'administration du territoire :

1- Division du contrôle des procédures

Section du contrôle de la réglementation : Mme **ECKABARD ESSENDE (Blanche)**, secrétaire principale d'administration, catégorie II, échelle 1, 8^e échelon.

2- Division du contrôle du patrimoine

Section du contrôle du patrimoine des circonscriptions administratives territoriales et des collectivités locales : Mme **NDZILA-PEYA (Diane Liliane Bécasine)**, secrétaire principale d'administration, catégorie II, échelle 1, 4^e échelon.

Les intéressées percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent arrêté prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressées.

EXPULSION

Arrêté n° 362 du 3 avril 2025 portant expulsion de deux citoyens congolais (RDC)

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 29-2017 du 17 août 2017 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 23-96 du 6 juin 1996 fixant les conditions d'entrée, de séjour et sortie des étrangers en République du Congo ;
Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre, chef du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2025-1 du 10 janvier 2025 portant nomination des membres du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2025-56 du 5 mars 2025 relatif aux attributions du ministre de l'intérieur et de la décentralisation,

Arrête :

Article premier : MM. **KIBINGA MFUDI (Je t'aime)** et **BONDAMBA EYOMBI (Astôme Pepe Lebeau)**, de